

La Féguifoot dans l'ère de la transparence

Super V et Blasco épinglés par l'audit

Page 5



Evolution du processus électoral en Guinée

La CEDEAO réitère son engagement

Page 2



Guinéens de tous pays, Paris vous attend à l'espace Reuilly

Ce 21 octobre à Paris, la 10e courronne !

Page 9

le populaire

le journal qui vous ressemble

Hebdomadaire guinéen d'information générale ● N°584 ● LUNDI 16 OCTOBRE 2017 ● 3000 FG ● Fondateur Diallo A. Abdoulaye Tél: (00224) 655 404 294

Cabinet du chef de file de l'opposition

Une affaire truffée de failles juridiques



Tibou Kamara, ministre d'Etat, conseiller personnel du chef de l'Etat :

«Nos magistrats ont affaire désormais à une opinion plus vigilante»

Un an après sa signature le 12 octobre 2016

L'Accord politique peine à être appliqué

Page 4



Avec Lanala Assurances

Des produits d'assurance simplifiés et une micro-assurance pour tous !

Page 6



Confidences PUBLIQUES

L'ancien ministre Siaka Barry parrain des albinos

Malgré son limogeage de son poste de ministre en charge des Sports et du patrimoine historique, Siaka Barry reste et demeure le parrain de l'Association des Albinos de Guinée à laquelle il affirme apporter son soutien «depuis plus d'un an».

Après Boké, Kérouané se fait voix

Cette ville qui abrite l'un des logis historiques de Samori Touré a grondé de colère l'autre jour. Et pour cause? Des jeunes porteurs de pancartes ont marché en centre-ville (mais pacifiquement) pour réclamer «une solution urgente» aux problèmes de leur localité qui sont, entre autres, le manque de routes carrossables, de centre de santé digne de nom, d'adduction d'eau potable et d'électricité, ainsi que d'enseignants qualifiés. Le préfet qui avait chassé par la foule, a été réinstallé la semaine dernière.

Libre Tribune /

La France n'expulse pratiquement plus aucun étranger irrégulier

FIGAROVOX/CHRONIQUE - Le terroriste islamiste qui a égorgé deux jeunes filles à Marseille était un tunisien en situation irrégulière arrêté et condamné sans jamais être expulsé. L'avocat et essayiste, Gilles William Goldnadel rappelle que, pour des raisons administratives, les clandestins ne sont presque jamais expulsés.

Laura et Maurane reposent à présent dedans la terre froide.

Combien de temps reste-t-il, tandis que l'émotion dure un peu encore, avant que la sottise et la méchanceté ne redressent la tête? Quelques jours peut-être. Ensuite, tous les défenseurs de la marque déposée «droits de l'homme» mais dont la sollicitude ne va qu'à l'enragé, tous les altérophiles diplômés reprendront la direction de l'information contrôlée.

Puisque je dispose donc de quelques heures encore de sursis pour pouvoir dire les choses sans être trop médiatiquement lapidé, disons les fort et vite.

Une nouvelle fois, en France, deux êtres humains sont morts, ici deux jeunes filles, non par quelque étrange fatalité mais uniquement par la folie de notre société.

Après Nice, après Saint-Étienne-du-Rouvray, à Marseille.



Gilles-William Goldnadel est avocat et écrivain. Il est président de l'association France-Israël. Toutes les semaines, il décrypte l'actualité pour FigaroVox.

L'égorgeur islamiste tunisien vivait irrégulièrement en France depuis dix ans mais était

régulièrement arrêté et condamné sans jamais être expulsé. Tout est dit. Aussitôt la presse, le ministre de l'intérieur ont évoqué un dysfonctionnement et une enquête a été ordonnée. Les fonctionnaires qui avaient relâché l'assassin la veille encore, le préfet des Bouches-du-Rhône ont été mis sur la sellette. Et l'on a eu raison. Mais on a eu tort aussi: Ce qui est présenté et regardé comme une faute anormale correspond dans les faits à la norme habituelle.

Disons-le clairement: la France n'expulse pratiquement plus aucun étranger irrégulier, fusse un dangereux condamné.

Gilles William Goldnadel

La CEDEAO réitère son engagement à accompagner le processus électoral en Guinée

La CEDEAO réitère son engagement à accompagner le processus électoral en Guinée et le développement socioéconomique du pays, a déclaré jeudi la représentante résidente du bureau de la CEDEAO en Guinée, Alapini Liliane.

Lors d'une conférence de presse à Conakry, la représentante résidente de la CEDEAO en Guinée a présenté des activités de la vision 2020 de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), en Guinée et dans toute la sous-région ouest-africaine.

Pour elle, le rôle de la CEDEAO dans la sous-région est primordial surtout dans la recherche du développement socio-économique, de la paix, de la stabilité politique et de la résolution des conflits dans les Etats membres.

En Guinée, l'institution sous-régionale a joué un rôle capital

ces dernières années avec l'organisation des élections présidentielles de 2010, des élections législatives en 2013, ainsi que des élections présidentielles en 2015, pour le compte du deuxième mandat du président guinéen Alpha Condé.



Mme Liliane Alapini, représentante résidente de la Cédéao.

Par ailleurs, Mme Liliane a précisé que pour les élections locales en cours de préparation dans le pays, la CEDEAO reste toujours déterminée à accompagner la Guinée pour le bon déroulement du processus dans la paix et dans la transparence afin de consolider les acquis démocratiques du pays. Le bureau de la CEDEAO en Guinée, en partenariat avec d'autres institutions nationales et internationales a piloté plusieurs projets de développement, tel le projet d'interconnexion électrique entre la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Liberia et la Sierra Leone, le projet régional CEDEAO-Union Européenne sur les armes légères et de petits calibres, le projet FAO-CEDEAO pour le renforcement des capacités pour la mise en oeuvre de la politique agricole régionale (ECOWAP).

De même, la représentante de la CEDEAO a cité d'autres

projets et programmes de développement relatifs aux secteurs de la sécurité, de la surveillance des maladies en Afrique de l'Ouest et du programme d'amélioration de la compétitivité des entreprises ouest-africaines.

"Au-delà de ces acquis, en juin 2007", la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO a adopté une vision pour l'Afrique de l'Ouest qui transformerait la région " d'une CEDEAO des Etats en une CEDEAO des peuples ", a-t-elle déclaré. Cette vision 2020 de la CEDEAO, estime la représentante en Guinée, projette une région de paix, et de prospérité découlant des engagements de développement à long terme pris par l'ensemble de la communauté régionale.

Pour y parvenir, la vision de la CEDEAO est décrite comme une région sans frontière où la population a accès aux abondantes ressources et est capa-

ble de les exploiter par la création d'opportunités, une région intégrée dans laquelle la population jouit de la liberté de circulation, de l'accès à une éducation de qualité et à la santé, d'une région gouvernée conformément aux principes de démocratie, d'Etat de droit et de bonne gouvernance.

Au terme de son intervention, la représentante de la CEDEAO a rappelé la déclaration de la vision 2020 de son institution, qui consiste à "créer une région sans frontière, paisible, prospère et cohérente, bâtie sur la bonne gouvernance et où les populations ont la capacité d'accéder et d'exploiter ses énormes ressources par la création d'opportunités, de développement durable et de préservation de l'environnement".

Par Xinhua (13/10/17)

le populaire

5 avenue Manquepas, immeuble Baldé Zaïre, Kaloum, Conakry, Guinée
Récépissé N°797/PR/TPI/C Modifié par le N°65/PR/TPI/C du 18/01/02

le populaire Magazine

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Mady Bangoura
+224 664 294 851
bangouramady@gmail.com

REDACTEUR EN CHEF

Abdoul Malick Diallo
+224 655 620 085
secretariat.lepopulaireconakry@gmail.com

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Aissatou Diallo
+224 664 888 237
secretariat.lepopulaireconakry@gmail.com

CHRONIQUEURS

Lamarana Diallo
lmdiallofb7@gmail.com

Marie Paule Huet
mariepaulehuet@gmail.com

Philan Traoré
bmphilantraore@gmail.com

IMPRESSION

Imprimerie du Centre
+224 664 290 063
imprimerieducentre@gmail.com

EDITEUR, ADMINISTRATEUR DES PUBLICATIONS

Diallo Alpha Abdoulaye
+224 655 404 294 / 622 971 896
lepopulaireconakry@gmail.com

CONSEILLER

Alain Rivière

E-MARKETING

Ahmed Tidiane Diallo
tidiani83@gmail.com

PUBLICITÉ

sandrine.lepopulaireconakry@gmail.com

Libre Tribune / Résister à tout prix aux visées sataniques

À l'heure où le régime de M. Alpha Condé a décheté entièrement le tissu social guinéen, transformé le rêve de guinéens de construire une nation forte de sa diversité; il est impératif pour tout guinéen patriote, conscient et responsable qui croit en une nation guinéenne unie, solidaire et non, à un pays aux hégémonies ethniques ou régionales, de lui opposer une farouche résistance. Cette résistance pourrait se faire de plusieurs manières comme par exemple, la mise en évidence, la magnificence de tous les symboles unificateurs de notre pays.



Sow Boubacar
Fribourg, Suisse

Ces symboles unificateurs ont entre autres pour noms: le Syli national de Guinée, le Hafia FC version 77, l'ensemble instrumental et chorale nationale, les ballets africains de Guinée; le festival national, le référendum du 28 septembre 1958, la fête nationale de l'indépendance, le drapeau national, l'hymne nationale, les mariages mixtes, les rencontres œcuméniques... Si on remarque bien, Alpha Condé dans sa démarche satanique visant à cultiver et à exacerber le clivage entre les guinéens, a finit par complètement réduire ces symboles unificateurs au dernier degré.

Même notre fête nationale de l'indépendance n'est plus célébrée comme il se doit. Progressivement, notre pays devient orphelin dont personne ne s'en préoccupe et pourtant, c'est notre patrimoine commun. Ceux qui ne sont pas ethno, sont claniques, ceux qui ne sont pas claniques, sont régionalistes, ceux qui ne sont pas régionalistes, sont individualistes. Le sens du devoir, de la responsabilité, du patriotisme vis-à-vis du pays et de la nation, sont entrain progressivement de fuir la Guinée et les guinéens. Ne faisons pas payer demain à nos enfants, nos bêtises d'aujourd'hui. ■

Ils ont dit



Jean Kouchner, secrétaire général de l'UPF, à propos des 46e Assises de Conakry: « Le choix de la Guinée se traduit non seulement d'une pensée à l'endroit des membres de la section guinéenne pour les raisons de l'épidémie qui a frappé le pays en 2014, affectant du coup leur participation à la session de Dakar dans la capitale Sénégalaise, mais aussi et surtout de l'engagement du président Ibrahima Koné qui a manifesté le désir d'offrir cet événement à dimension internationale pour son pays pendant les assises de l'année dernière à Madagascar. Au-delà de tout ça, nous avons des ambitions pour ce pays que nous allons développer tout au long de cette assise pour l'intérêt des journalistes guinéens.»



Mamady Kaba, président de l'institution Nationale Indépendante des Droits Humains (INIDH): «Si vous êtes aujourd'hui dans une position de force, cela ne restera pas éternellement. Si vous êtes parti au pouvoir, vous deviendrez demain parti d'opposition. Chaque responsable du parti au pouvoir doit mesurer les mots qu'il prononce, en sachant que celui à qui est adressé votre discours, peut se retrouver à votre place demain.»



Dr Mohamed Diané, ministre de la défense nationale: «C'est avec regret (mais aussi avec amusement) que je constate dans certains médias, une campagne de calomnie orchestrée à dessein contre ma personne. Je rassure les uns et les autres. Pour 2020, je ne suis candidat à rien. Mon seul et unique agenda est celui du président Alpha Condé grâce auquel et par lequel je suis venu à la politique.»



ELECTRICITE DE GUINEE

Département Communication
& Marketing

COMMUNIQUE

La Direction Générale de l'Electricité de Guinée (EDG) informe son aimable clientèle que dans le cadre de sa nouvelle politique de gestion et de redressement de l'Entreprise, une campagne de recouvrement des factures d'électricité est engagée.

En conséquence EDG invite tous les consommateurs ayant des impayés à régulariser leur situation afin d'éviter des coupures d'électricité pour non paiement.

En cas de litige sur un montant facturé, le consommateur doit aller à son agence commerciale afin de déposer sa réclamation, pour qu'elle soit examinée. Ainsi des directives seront données au cas par cas afin d'éviter des désagréments entraînant souvent des interruptions d'électricité.

La Direction Générale de l'Electricité de Guinée (EDG) sait compter sur la compréhension de chacun et de tous. Car payer sa facture de consommation d'électricité est un acte citoyen.

Conakry, Septembre 2017



L'information
guinéenne, c'est sur
www.actuconakry.com
Tel: +224 622 56 56 67
+224 657 36 36 26
E-mail :
actuconakry@gmail.com

Un an après sa signature le 12 octobre 2016

L'Accord politique peine à être appliqué

Le 12 octobre 2016, la classe politique guinéenne parvenait, après moult tractations suivies d'un dialogue au Palais du peuple, à la signature d'un Accord dont les conclusions prévoyaient l'organisation des élections communales en février 2017. Mais voilà que cet Accord, comme ceux qui l'ont précédé, est confronté à d'énormes difficultés dans sa mise en œuvre.



Après sa signature, un **Comité de suivi** présidé par le ministre de l'Administration du territoire avait été mis en place pour faciliter l'application de toutes les dispositions de l'accord. A date, ce dit Comité qui a connu certes du retard dans sa mise en place, a tenu 15 sessions dont les résultats se déclinent comme suit: d'abord, l'élaboration et la transmission à la Ceni du cahier des charges pour le recrutement d'un cabinet d'audit du fichier électoral.

Ensuite, il y a eu l'adoption du Code électoral par l'Assemblée nationale et sa promulgation malgré le non respect du délai imparti. Ainsi que la libération de tous les détenus lors des manifestations politiques qui est intervenue très tôt avant même la mise en place du Comité de suivi du dialogue politique. Une vingtaine de points sont à exécuter dans le cadre du respect de l'Accord. Même si le ministre de l'Administration du territoire, le **général Boureima**

Condé, par ailleurs, président du Comité de suivi soutient qu'il y a eu des avancées significatives, mais admet-il, l'application connaît du retard. A en croire le ministre, ce retard serait dû aux tensions socio-politiques que le pays a connues jusqu'à récemment avant que l'opposition ne renonce à ses manifestations de rue. « Si au même moment qu'on est sur la table de dialogue, on est obligé de courir ça et là pour éteindre des feux, ça sera difficile d'aboutir à

la satisfaction pleine et entière de nos ambitions. Or, aux antipodes du dialogue se trouvent deux mots dont il faut se méfier c'est l'illégalité et la menace. Quand vous dialoguez, restez dans la légalité et méfiez vous de la menace ». Le **général Boureima Condé** en appelle « à la sagacité des acteurs politiques pour que la main dans la main, les guinéens se tournent vers l'avenir ». Le 25 septembre dernier, la Ceni a proposé la date du 4 février 2018 pour la tenue des

élections communales qui attendent depuis 2010. Trop long, estime l'opposition qui souhaite qu'elles soient organisées le plus vite possible afin de sortir le pays de ce ping-pong électoral. Et puis, l'autre événement qui pourrait se créer et gonfler le ballon, c'est que le pays doit faire face à des législatives en septembre prochain. Sans compter que le mandat de l'actuelle Ceni fini en novembre 2018.

Par **Abdoul Malick Diallo**

Composition du Cabinet du chef de file de l'opposition :

Une affaire truffée de failles juridiques

La composition du cabinet du Chef de l'opposition guinéenne, publiée le 10 octobre 2017, fait polémique tant sur le choix des hommes que sur le respect de la loi y afférent. Selon le communiqué publié à cet effet, les opposants **Papa Koly Kourouma** du parti GRUP,

Makanéra Kaké du FND, Jean Marc Telliano du RDIG, **Mamadou Sylla** de l'UDG et **Bano Sow** vice-président de l'Ufdg sont les principaux conseillers de Cellou Dalein Diallo. Les grands absents sont : **Dr Faya Milimouno** du BL,

Mouctar Diallo des NFD et **Aboubacar Sylla** de l'UFC, par ailleurs porte-parole de l'opposition. Diallo et Sylla avaient été tous deux élus députés sous la bannière de l'Ufdg en 2013. Ce qui enfle la polémique. Ses détracteurs reprochent à Cellou Dalein Diallo notamment

d'avoir cherché de l'aide, la protection et le conseil auprès des gens qui sont moins susceptibles de lui être utiles. Et qui sont considérés comme des frustrés de la mouvance présidentielle qui n'ont rejoint l'opposition qu'après avoir été limogés de leurs postes

ministériels. Le cas le plus flagrant est celui de Papa Koly Kourouma qui garde encore titre, fonction et certainement avantages à son poste de ministre d'Etat, ministre conseiller à la présidence de la République. Ce, au détriment des vrais opposants ayants-droit.

Les failles juridiques

Selon le juriste Mohamed Camara, la loi sur le chef de file de l'opposition n'indique pas le fonctionnement et le critère de composition du cabinet. Même la décision n°1 qui vient d'être prise par le chef de file de l'opposition guinéenne comporte des incohérences juridiques. Vers la fin, il n'a fait ampliation que des partis politiques de l'opposition républicaine. Il n'est nullement fait ampliation au niveau du président de la République, ni même au niveau du ministère du Budget et de l'Economie parce qu'il y a des implications financières. Encore moins de l'Assemblée nationale qui a votée là loi. Par ailleurs, le juriste regrette également l'utilisation du cachet de l'Ufdg en lieu et place de celui du Chef de file de l'opposition. Les ampliements et les cachets sont importants parce que l'argent qui va être dédié à cela, il faudrait qu'il ait un contrôle par la Cour des comptes. Cellou Dalein Diallo est averti. En sa qualité d'opposant, il n'a pas droit à l'erreur, lui qui est appelé à succéder au docteur en droit Alpha Condé devenu président et qui a pris un décret pour suspendre un planton.

Par **Abdoul Malick Diallo**



ELECTRICITE DE GUINEE

PROROGATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE (AAOI) N°001 /DAAL /EDG 17 AU TITRE DU MARCHE DE FORMATION DE SON PERSONNEL.

L'Administration Générale de EDG vous informe de la prorogation du dépôt des dossiers de candidature de L'AVIS D'APPEL D'OFFRE(AAOI) N°001 /DAAL/EDG17 au titre du marché de formation de son personnel.

La réception des offres initialement prévue le 03 OCTOBRE 2017 à 15 Heures 30 est prorogée jusqu'au vendredi 20 octobre 2017 à 12Heures

ELECTRICITE POUR TOUS EN GUINEE

ELECTRICITE DE GUINEE « EDG »

Société Anonyme à Participation Publique N° ENTREPRISE /RCCM/GCKRY/0715A/2003 Capital Social : 261 119 478 000 GNF
Siège Social Immeuble EDG – Cité Chemin de Fer – BP : 1463 – Tél : 45 18 56 – Fax 41 18 53 – CONAKRY République de Guinée
Prenom.nom@epteg.com

La Féguifoot dans l'ère de la transparence Super V, Blasco et Morthon épinglés par l'audit

Le président de la Fédération guinéenne du football (Féguifoot) a brisé le silence suite à la publication des résultats de l'audit incriminant 3 membres de l'ancienne équipe dirigeante de l'institution dont il a la gestion depuis le 28 février 2017.

A l'occasion d'un point de presse tenu vendredi 13 octobre dans les locaux de la Féguifoot, Antonio Souaré a rappelé que l'organisation de cet audit était un de ses «engagements pour un football sain».

Genèse

A son élection le mardi 28 février 2017, a-t-il rappelé, le football guinéen avait une crise profonde qui, auparavant, avait nécessité à la mise en place d'un Comité de normalisation. Ce Comité, avec l'appui de la Fifa et de la Caf, avait procédé à la restructuration du football guinéen qui était «un géant aux pieds d'argile» sans structures, ni organigrammes solides.

«Aujourd'hui, le football guinéen, nous dirons que nous sommes comme tous les autres, pays parce qu'on a au moins la structure universelle du football. C'est ce qui a abouti à la mise en place de la nouvelle Fédération que j'ai l'insigne honneur de diriger», s'est-il réjoui.

Des audits pour un football sain

M. Souaré a souligné que sur recommandation des instances internationales du football, la nouvelle équipe de la Féguifoot a été d'abord obligée de débarrasser le football guinéen de toutes les difficultés qui font qu'il n'évolue pas. «Quand on devait commencer,



Fin de course pour Super V et Blasco.

les instances du football nous ont recommandé de faire un toilettage en faisant un état des lieux avant de mettre en place nos projets en place. C'est ce qui a abouti à un audit bien précis de la gestion de 2013-2015. C'était la condition sine qua non pour que la Féguifoot puisse bénéficier de subventions pour travailler». Après la réalisation dudit audit, a expliqué le président de la Fédé, les résultats ont été envoyés à la Fifa.

«D'ailleurs, je vous informe que la Fifa n'a pas fini d'étudier l'audit. Elle nous le renvoie chapitre par chapitre. Nous avons reçu la lettre du secrétaire général nous remerciant d'avoir engagé l'audit. Ils nous ont donné les 5 départements qu'ils devaient décortiquer et analyser».

Sans donner de chiffres, Antonio Souaré a indiqué que cet audit porte sur des millions de dollars et d'euros. «Nous avons reçu l'ordre aussi d'engager des procédures judiciaires contre les 3 personnes citées dans le rapport à savoir: l'ancien président Salifou Camara Super V, son secrétaire général, Blasco Barry et le financier, Morthon Soumah. Ensuite, on nous demande de faire un autre audit sur l'argent de la Fifa pour la construction de l'hôtel de la Fédération qui n'a pas été retrouvé. On nous demande aussi l'audit judiciaire. Ils nous ont même demandé de lancer un audit sur la partie franc guinéen. Ce n'est orienté contre

personne parce que nous aussi, le jour que nous allons quitter, il y aura un audit. Donc, nous devons faire attention désormais». Sans commentaire. L'ère de transparence dans le football s'impose à tous avec obligation de rendre compte de l'utilisation de l'argent et des biens publics.

Poursuites judiciaires

Une plainte a été déposée vendredi 13 octobre 2017 à la justice. Les décisions ne vont pas tarder à tomber. A partir de ce lundi 16 octobre, la Féguifoot devrait prendre des dispositions conservatoires jusqu'à ce que les personnes incriminées en fissent avec les poursuites judiciaires. En clair, c'en est terminé pour les désormais ex-Secrétaire général Blasco et ex-Financier Morthon qui occupent tous des postes nominatifs.

Par Abdoul Malick Diallo

Tibou Kamara, ministre d'Etat, conseiller personnel du chef de l'Etat : «Nos magistrats savent qu'ils ont affaire désormais à une opinion plus vigilante»

Des responsables de l'Ufdg menacés d'être convoqués par la justice dans l'affaire Elhadj Koula Diallo, nous avons approché **Tibou Kamara** pour recueillir sa réaction.

M. Le ministre d'Etat, des responsables de l'Ufdg pourraient être convoqués par la justice après la comparution de Bah Oury dans l'affaire Koula. Qu'en pensez-vous ?

La justice est au service de la paix, de la démocratie et de la liberté. Elle tire sa force et son autorité de l'indépendance qui lui est reconnue et du civisme des citoyens. Chacun souhaite que l'assassinat du journaliste Koula soit élucidé sans passion ni arrière-pensée politique, parce qu'aucun crime dans notre pays ne doit rester impuni. C'est pourquoi il faut souhaiter dans cette affaire comme tant d'autres qu'il n'y ait pas d'interférences dans l'instruction ni volonté d'orienter les enquêtes. C'est à la justice et à elle seule

de juger qui doit être entendu ou non dans l'instruction qui a été ouverte et pendant le procès annoncé afin de ne pas alimenter une quelconque suspicion ou de laisser supposer une collision d'intérêt. Surtout que dans nos pays des citoyens sont convaincus que le politique n'est jamais loin de la justice.

Ne croyez-vous pas que la convocation des responsables ou proches de l'Ufdg sur dénonciation de Bah Oury ne vous complique la tâche dans vos efforts en faveur d'une détente politique dans notre pays ?

C'est vrai qu'il y a un risque d'incompréhension, parfois des tensions, à convoquer des responsables politiques surtout du principal parti d'opposition dont les rapports avec le pouvoir n'ont pas toujours été faciles. Mais l'essentiel qu'ils le soient sur la base des faits et du souci que nous partageons tous pour connaître la vérité et de rendre justice pour que le sentiment d'impunité

prende fin. La difficulté c'est en voulant rendre justice de commettre des injustices ou de donner le sentiment que face à la loi, on n'a pas tous le même traitement : certains seraient plus privilégiés ou protégés que d'autres. Nous sommes tous contre une justice à deux vitesses. Personnellement, je n'ai pas de doute que nos magistrats sont guidés dans la tâche difficile de rendre justice sans passion ni discrimination par la loi et aussi leur conscience. Ils savent qu'ils ont affaire désormais à une opinion plus vigilante et à des peuples plus conscients de leurs droits. La démocratie est passée par là.

Puisqu'on parle de justice, en tant qu'ancien collaborateur de feu le général Lansana Conté, comment voyez-vous les litiges qui opposent des proches du défunt aux héritiers et acquéreurs de ses biens ?

J'ai suivi à travers les médias ces tiraillements autour des biens du défunt qui n'honorent pas sa mémoire et montrent combien de fois la faillite morale dans nos sociétés. Pour ceux qui ont connu et approché feu le général Lansana Conté, ils savent qu'il n'était pas préoccupé par l'enrichissement personnel et n'était porté à l'accumulation des biens. Après de longues années de pouvoir, son patrimoine est bien modeste et



Tibou Kamara, ministre d'Etat, conseiller du chef de l'Etat

il serait malheureux de voir qu'on se déchire aujourd'hui autour de son héritage qui, je le crois, est d'abord l'affaire de sa famille avant d'être celle de ses proches ou lointains parents. Cette famille, si elle le souhaite, peut céder ses biens. Et il n'appartient pas à quelqu'un d'autre, qui qu'il soit, qui n'est pas concernés par les droits de succession, de s'y opposer comme on le voit dans l'immédiat. Et plus grave encore de mobiliser du monde pour investir les propriétés acquises dans des conditions prévues par nos textes et lois par certains des particuliers triés sur le volet. Dans un Etat de droit, personne ne peut se rendre justice. Personne non plus ne peut contester la propriété d'autrui ou s'y rendre pour semer des troubles. Lorsque c'est un élu du peuple, dans une indifférence coupable, au mépris de la loi et en violation des droits qui plus est leader politique, c'est plus grave encore.

Que faut-il faire en pareilles circonstances ?

Je ne suis pas un homme de droit. Mais je pense que lorsqu'on se sent lésé, il faut user des recours légaux, déposer plainte devant les autorités compétentes qui se chargeront de dire le droit et d'appliquer la loi au risque que les citoyens perdent confiance dans les pouvoirs publics et soient tentés à leur tour d'enfreindre la loi sous prétexte de ne pas disposer de recours ou de se défendre légitimement. On n'est pas dans une jungle où c'est la loi du plus fort. Les tensions dans les pays ont pour origine les frustrations et les injustices nombreuses subies par les uns et les autres et le sentiment que l'Etat à travers la justice n'arrive pas à y faire face.

Justement, que faut-il faire pour mettre fin à l'impunité ?

Que l'Etat prenne ses responsabilités et la justice dans notre pays s'exerce en toute conscience et dans l'impartialité totale : qu'aucun innocent ne soit accablé, qu'on ne laisse aucun coupable courir, que la loi s'applique à tous ! Personne ne doit considérer que l'Etat ou la loi c'est lui ! Chacun doit connaître ses limites, savoir qu'il n'y a pas de droits sans devoirs. C'est à ce prix qu'on pourra garantir la stabilité de nos institutions et la paix sociale.

Recueillis par
Diallo Alpha Abdoulaye



www.guineesignal.com.

Le premier site guinéen disponible
en français, en anglais et en espagnol

Scène d'autojustice à Kindia

La scène se passe au quartier Kassia à Kindia le 24 septembre 2017. Le propriétaire de cette imposante résidence kindianaise est un homme réputé riche. Il est accusé par le populo d'avoir fait enlever un père et son enfant qui ont été retrouvés morts démembrés. Des témoins disent avoir vu pour la dernière fois le père et l'enfant monter à bord de son véhicule 4x4. Ils ajoutent que quelques temps après, le

père a réussi à joindre au téléphone un de ses proches pour lui demander de venir à son secours. Depuis, ses proches n'ont plus aucune nouvelle de l'enfant et lui. Sans attendre qu'une enquête soit ouverte afin que justice soit faite, une foule en furie met à sac puis incendie la résidence de l'accusé. Civisme où es-tu ? ■

Par Gabriel Karakan



Scène de pillage de la résidence de l'accusé à Kassia.

Le prix Nobel de la paix 2017 attribué à l'ICAN

La Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires (ICAN) a obtenu le prix Nobel de la paix 2017, a annoncé vendredi le comité Nobel norvégien. "Cette organisation reçoit le prix pour son travail destiné à attirer l'attention sur les conséquences humani-

taires catastrophiques de tout recours aux armes nucléaires et pour ses efforts innovateurs pour parvenir à une interdiction conventionnelle de ces armes", a déclaré Berit Reiss-Andersen, présidente du comité Nobel norvégien, qui a annoncé le lauréat. Les armes nucléaires ne sont encore concernées par aucune interdiction légale internationale, contrairement aux mines terrestres, aux munitions à fragmentation et aux armes biologiques et chimiques, a expliqué Mme

Reiss-Andersen. "Grâce à son travail, l'ICAN a aidé à remédier à cette lacune légale". L'ICAN, un collectif d'organisations non-gouvernementales issues d'une centaine de pays, "est un moteur dans la mobilisation des nations du monde pour s'engager à coopérer avec toutes les parties concernées afin de stigmatiser, interdire et éliminer les armes nucléaires", a indiqué Mme Reiss-Andersen.

Par Xinhua
OSLO, 6 octobre

Francophonie Yamen Manai, lauréat du Prix des cinq continents



Réuni au siège de l'OIF à Paris ce vendredi 6 octobre 2017, le jury du Prix des Cinq Continents a décidé d'attribuer le prix à Yamen Manai pour son roman « L'Amas ardent » aux éditions Elyzad (Tunisie). Né en 1980 à Tunis, Yamen Manai vit à Paris. Ingénieur, il travaille sur les nouvelles technologies de l'information. Résumé de son roman: Aux abords de Nawa, village de l'arrière-pays, le Don,

apiculteur, mène une vie d'ascète auprès de ses abeilles, à l'écart de l'actualité. Pourtant, lorsqu'il découvre les corps mutilés de ses « filles », il doit se rendre à l'évidence : la marche du monde l'a rattrapé, le mettant face à un redoutable adversaire. Pour sauver ce qu'il a de plus cher, il lui faudra conduire son enquête dans une contrée quelque peu chamboulée par sa toute récente révolution, et aller

chercher la lueur au loin, jusqu'au pays du Soleil-Levant. Le Prix des cinq continents a été créé en 2001 par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Il consacre un texte de fiction narratif (roman, récit, nouvelles) d'un écrivain témoignant d'une expérience culturelle spécifique enrichissant la langue française. ■

Par Gabriel Karakan



Editions GANN DAL
Des idées,
des mots...
des livres

Un mois de novembre fort en livres !



Meilleur éditeur
Jeunesse
2017-Afrique

Conakry Capitale Mondiale du Livre, un voyage au long cours parsemé d'escales excitantes !

Préparez vous à l'escale de Novembre !
Du 22 au 30 Les éditions Gann dal vont mettre en avant deux aspects de leur politique éditoriale : le livre jeunesse et l'édition dans les langues africaines et souligneront l'importance du numérique dans ces divers domaines.

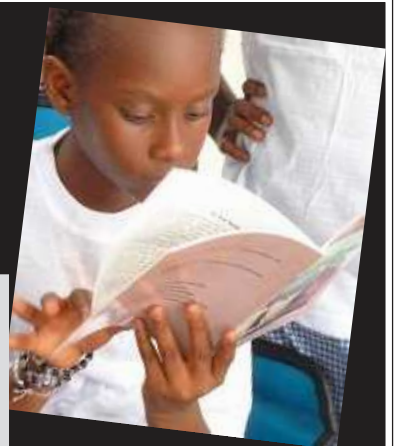
Du côté de la Jeunesse : un colloque consacré à la richesse de la littérature de jeunesse africaine (22-23 novembre)

un salon spécialement dédié aux livres pour la jeunesse (23-26 novembre) avec la participation des éditeurs africains, des libraires et bouquinistes de Conakry et de nombreux auteurs (de Kidi Bebey à Yves Pinguilly en passant par Wilfried N'Sondé ((Prix des cinq continents), pour ceux qui viennent de loin, et tous les auteurs guinéens), celle de Viviana Quiñones (BNF) représentant aussi l'IFLA, et celle de l'Oiseau Indigo Diffusion/Bookwitty.

Du côté des Langues africaines, atelier de formation des éditeurs africains francophones sur le livre numérique en langues nationales en partenariat avec l'Alliance internationale des éditeurs indépendants, du 23 au 25 novembre 2017. Les 25 et 26 novembre un colloque sur les défis de la promotion et de la distribution des livres en langues africaines et pour ceux qui aiment écrire en français, Wilfried N'Sondé et Kidi Bebey animeront chacun un atelier d'écriture le 25 novembre tandis que ceux qui veulent écrire dans les langues nationales pourront participer à un atelier du 27 au 29 novembre.

A noter : des expositions sur la littérature de jeunesse africaine, sur l'illustration des livres pour enfants, sur les livres numériques, des rencontres avec les auteurs.

Réservez ces dates, des informations viendront au fur et à mesure sur <http://editionsgann dal.blogspot.com/> et sur la page facebook.





CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

*L'assurance d'une vie bien protégée
La CNSS, l'institution qui garantit
les travailleurs et leurs familles*

Elle assure

Des indemnités de maternité et des prestations familiales
Des prestations en nature et en espèces, en cas d'accidents
du travail et maladies professionnelles
Des pensions de retraite de survivants et d'invalides
Des prestations de l'assurance maladie



Avec Lanala Assurances, des produits d'assurance simplifiés et une micro-assurance pour tous !

En Guinée, **Lanala Assurances** innove avec ses produits d'assurance simplifiés, à la portée de tous, et sa micro-assurance.

Le mercredi 11 octobre 2017, en présence d'opérateurs économiques guinéens et plusieurs représentants d'entreprises installées dans les pays d'Afrique de l'ouest, la société **Lanala Assurances** lance ses activités en Guinée.

La cérémonie se déroule à son siège flambant neuf de Conakry situé le long du boulevard Diallo Telly au cœur même de la cité des affaires à Kaloum abritant la plupart des agences principales d'institutions de finance et d'assurance installées en Guinée.

La présidente de la délégation spéciale de la commune, **Mme Hadja Makhady Bangoura** est au rang des invités officiels. Elle trouve l'occasion opportune pour solliciter auprès de toutes les entreprises une assistance dans la gestion quotidienne

des ordures qui jonchent les rues et ruelles de la cité. Elle profite aussi de son discours pour inviter les populations de sa juridiction à faire preuve de reconnaissance à l'endroit du président de République, le **Pr Alpha Condé**, qui a bien voulu faire de la promotion des compétences locales le socle de sa bonne gouvernance économique offrant un environnement propice au développement des investissements nationaux et étrangers dans tous les secteurs d'activité.

Le directeur général de Lanala Assurances, **M. Bernard Gomou** saisit l'occasion pour souligner que l'inauguration de cette compagnie est le couronnement d'un projet qui matérialise le succès de la coopération guinéo-tunisienne.

De nouveaux produits et un nouveau challenge

M. Gomou exprime toute la satisfaction de Lanala Assurances aux partenaires tunisiens et sa reconnaissance pour les précieux résultats obtenus en si peu de temps. Il se réjouit notamment des efforts que la Banque centrale de Guinée n'a cessé de mener dans le cadre de l'assainissement et du développement du

secteur du secteur des assurances.

M. Gomou cite entre autres, la promulgation du nouveau Code des assurances et la création en vue d'une compagnie de réassurance guinéenne. Cependant, note M. Gomou, les efforts de la Banque centrale se sont heurtés à l'insuffisance de la culture d'assurance dans les différents secteurs d'activités économique du pays, et c'est l'une des raisons qui fait dire que le marché des assurances est encore un vaste chantier.

En 2016, rappelle M. Gomou, la prime moyenne d'assurance en Guinée n'était que 28 652 FG par habitant avec un taux de pénétration représentant 0,42%. Cette contribution est extrêmement faible.

La moyenne mondiale étant de 5% et celle africaine de 2,8%. Lanala Assurances aspire à devenir un acteur majeur de l'assurance en Guinée et compte obtenir une part non négligeable de ce marché prometteur. Lanala Assurances n'est pas seulement une société de plus dans le secteur des assurances en Guinée, mais une société qui propose un plus à ses clients, commente M. Gomou. Lanala Assurances mise sur des produits



Le siège de la direction générale de Lanala Assurances.

d'assurance simplifiés et à la portée de tous, comme la micro-assurance.

Pour réussir ce pari, Lanala Assurances lance des produits innovants et initie de nouvelles méthodes de souscription et de suivi des sinistres (voir notre panel).

En 2016, le chiffre d'affaires du marché des assurances s'est fixé à 315 milliards de FG contre 271 milliards de FG en 2015. Le paiement des prestations et frais a connu une évolution de 62%, passant de 64 milliards de FG en 2015 à 104 milliards

de FG en 2016, fait noter le vice-gouverneur de la Banque centrale de la République de Guinée (BCRG), **M. Gnanga Komata Gomou** qui salue l'entrée en activité de la société Lanala Assurances.

En Guinée, le développement de l'industrie des assurances est soutenu par la BCRG qui est disposée à accompagner Lanala Assurances qui, dans son nouveau challenge, emploie **150 jeunes** pour vendre ses produits.

Par Ibrahima Sory Barry

Quelle est la particularité de Lanala Assurances ?

Panel réalisé par Ibrahima Sory Barry



Thierno Abdoul Bah
Agent commercial

« Nous avons mis en place une application innovante qui peut vous permettre de souscrire directement en ligne à travers notre site web **www.lanala-assurances.com**. Vous pouvez aussi consulter l'évolution de votre contrat avec nous. C'est une innovation qui fait de Lanala Assurances la première société à la pointe de la haute technologie. Et surtout, grâce à notre application, avec votre téléphone, vous pouvez automatiquement déclarer un sinistre en ligne. »



Vincent Doualamou
Agent commercial

« Nous avons une nouvelle politique d'assurance sur le marché guinéen des produits d'assurances. Les premiers qui sont à notre niveau c'est l'assurance auto: nous allons vers nos clients et nous leur présentons ce que nous allons faire, parce qu'aujourd'hui, la plupart des clients sont découragés des compagnies d'assurances à cause de la non prise en charge des sinistres. Alors, avec nous, c'est nous qui partons vers cette population avec la confiance en disant la vérité sur tout ce que nous proposons. »



Thierno Madjou Bah
Agent commercial

« La nouveauté que nous apportons sur le marché guinéen, c'est que nos produits d'assurances peuvent être souscrits à travers l'internet. Maintenant, si quelqu'un arrive à souscrire à nos produits, à partir de ce moment où il a souscrit, il peut se servir de son téléphone pour vérifier immédiatement le contrat d'assurance qu'on lui a vendu pour savoir si c'est un contrat valable ou pas. Avec le téléphone, c'est facile et c'est directement vérifiable. »



Enoque Loua
Agent commercial

« Ce qu'on a apporté comme nouveauté sur le marché de l'assurance en Guinée, c'est que Lanala Assurances a créé une application qui permet aux clients de valider leurs contrats, de consulter leurs contrats, de suivre eux-mêmes l'évolution de leurs contrats. Et grâce à cette nouvelle application, nos clients peuvent suivre tout le cheminement directement en ligne. »



Thierry Habany
Responsable commercial particulier.

« Nous venons sur le marché avec des équipes mobiles. Aujourd'hui, grâce à Lanala Assurances, vous pouvez être à la maison et recevoir des personnes qui vont pouvoir faire votre contrat depuis chez vous, automatiquement et avoir votre contrat d'assurance. Grâce à notre application, vous pouvez automatiquement déclarer un sinistre en ligne. Et les assurés n'ont plus besoin de se déplacer pour venir à chaque fois à Lanala Assurances pour demander l'état de leurs dossiers. »

Cet homme dirige une institution et s'oppose à un éventuel 3e mandat

Mamady Kaba (sur la photo) se distingue comme le meilleur "ami" du chef de l'Etat (qui reste encore muet sur le respect de la limitation du nombre de mandats). En sa qualité de président de l'institution nationale indépendante des Droits de l'homme (INIDH), il fait son devoir d'encourager le chef de l'Etat ainsi que le principal leader de l'opposition «à faire preuve de retenue» pour le progrès de «la démocratie et les droits humains», car un 3e mandat viendrait remettre en cause le peu d'acquis démocratiques en Guinée.



Quant aux inconditionnels du président Alpha Condé, M. Kaba demande à ce qu'ils ne comptent pas sur un homme même s'ils ont contribué à l'installer à tête du pays, mais plutôt sur les institutions de la République qui, seules, garantissent le présent et l'avenir des tous ceux qui s'activent au pouvoir ou dans l'opposition, et constituent leur principal protecteur le jour où ils auront gagné ou perdu le pouvoir. ■

Eyadema à Conakry, la solution à Lomé

Le mardi 10 octobre 2017 au moment où les libériens étaient aux urnes pour choisir démocratiquement le futur chef de l'Etat à qui doit passer le témoin la présidente Ellen Johnson en fin de second mandat à la tête du pays, le président togolais Faure Gnassingbé Eyadema séjournerait à Conakry. Une visite éclaircie durant laquelle Alpha Condé a eu à s'entretenir avec lui sur la situation qui prévaut dans son pays où depuis quelques semaines l'opposition réclamant l'alternance au pouvoir, organise des marches, accentue la pression sur

son régime dans le but de le contraindre à ne pas tripatouiller la Constitution pour proroger sa présence au sommet de l'Etat après son défunt père qu'il y a succédé après plusieurs décennies de règne sans partage. Condé étant lui aussi à un deuxième mandat en Guinée, la solution pour Eyadema reste d'écouter la voix de son peuple et de se cadrer dans la légalité. Ainsi, il aurait suivi la voie du salut. Au cas échéant, il sera le seul à prendre le pot cassé, car Condé lui ne peut se proclamer candidat à un éventuel 3e mandat. ■

AMBASSADE DU JAPON

Conakry, le 7 octobre 2017

INAUGURATION DU PROJET D'AMELIORATION DE LA DESSERTE EN EAU POTABLE DE CONAKRY

Le samedi 7 octobre 2017, Son Excellence Monsieur Hisanobu Hasama, Ambassadeur du Japon en République de Guinée, Son Excellence Monsieur Cheick Taliby Sylla, Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique et Monsieur Mamadou Diouldé Diallo, Directeur Général de la Société des Eaux de Guinée (SEG) ont inauguré le Projet d'amélioration de l'approvisionnement en eau potable de la partie centrale en hauteur de la Ville de Conakry, à Sangoyah.

C'est un projet d'un montant d'un milliard trois cent dix-neuf millions de Yens (1.319.000.000 ¥). Il est venu s'ajouter à un Don hors projet de six cent millions de Yens (600.000.000 ¥). Ces deux dons, d'un montant cumulé d'environ un milliard neuf cent millions de Yens (1.900.000.000 ¥), soit environ cent quarante-six milliards de



M. Mamadou Diouldé Diallo, Directeur Général de la SEG, SEM. Hisanobu Hasama, Ambassadeur du Japon, SEM. Cheick Taliby Sylla, Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique.

Francs Guinéens (146 000 000 000 FG), ont permis la réhabilitation totale de la conduite principale d'eau potable qui approvisionne Conakry, soit le remplacement

de 3,5 kilomètres des tuyaux qui constituent la base de l'acheminement de l'eau vers et dans la capitale. Ce projet a également permis l'aménagement de puits et de

points d'eau en haute banlieue, ainsi que la fourniture de camions citernes, et la formation d'experts pour s'occuper de la conduite.

La SEG, en collaboration avec l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), a engagé des travaux importants pour mettre à niveau le système d'approvisionnement de la capitale, notamment avec le remplacement de la conduite d'eau principale qui approvisionne la capitale, sur financement du Japon. Mais, en dépit de ces investissements, la fourniture en eau potable continue d'être un problème à Conakry, en raison de l'urbanisation forte que connaît l'agglomération, et de la difficulté à suivre ce mouvement en termes d'équipements, notamment pour l'adduction d'eau.

Par ce projet, qui concourt à la sécurité humaine de base, le Japon poursuit donc son appui à la SEG afin de fournir toujours plus d'eau potable aux habitants de Conakry. ■

Miss Guinée France 2018

Ce 21 octobre à Paris, la 10ème couronne !

La diaspora guinéenne a rendez-vous ce 21 octobre 2017 à l'espace Reuilly à Paris devenu au fil des ans le lieu de rencontre très prisé des

Sagesse

Le passé appartient aux ancêtres, l'avenir appartient à Dieu, seul le présent t'appartient. (...) Les morts ne sont vraiment morts que lorsque les vivants les ont oubliés.
Malgache

Pierre qui roule n'amasse pas mousse (...). Un point à temps en épargne cent (...) Bouilloire surveillée jamais ne bouillira (...) L'abondance engendre nausée. On ne saurait tout prévenir.
Anglais

guinéens de France et d'ailleurs. Ce jour-là, le comité Miss Guinée France, mis en place par l'Association des jeunes guinéens de France (AJGF), fête les 10 ans de rêve accompli dans le charme du glamour.

L'Association des jeunes guinéens de France (AJGF) a vu le jour depuis 1997 qui à but non lucratif régie par la loi 1901 pilotée par des jeunes étudiants ambitieux. L'association symbolise l'union entre les guinéens à travers ses projets développés en France et en Guinée. Désignée meilleure association Guinéenne de la diaspora par "Guinean Excellence Awards en 2016", l'AJGF a déjà investi près de « 300 000 euros » dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'hydraulique (adduction d'eau) en Guinée. Elle organise également, tous les 2 ans, le plus grand salon

de l'emploi de l'entrepreneuriat Guinéen Talents de Guinée.

C'est la résultante de celles et ceux qui ont accepté de servir et poser des actes indélébiles dont la vocation est de rassembler la jeunesse guinéenne de France autour de valeurs communes qui constituent sa diversité culturelle. L'AJGF à travers son comité Miss Guinée France a offert l'opportunité aux jeunes demoiselles d'origines guinéennes résidant à France âgées de 17 à 26 ans qui passe par un casting leur permettant de réaliser le rêve qu'elle porte en se présentant au concours Miss Guinée France, permettant à l'élue de représenter la beauté guinéenne en France à travers de nombreuses perspectives durant le mandat ponctué par des rencontres, les événements, les conférences de presse et les voyages dont celui vers le pays d'origine dans

le cadre son projet qu'elle a défendu lors du concours.

Depuis la première édition s'est tenue en 2009, Saliou CAMARA, Ibrahima Sory DIALLO, Ibrahima LAMPY, Alpha SY et Hady BARRY ont successivement coaché et veillé à l'image des différentes élues. Miss Guinée France, c'est aussi ces célébrités qui se croisent pour donner une autre dimension à l'évènement, notamment les cadres administratives, les entrepreneurs, les journalistes, les activistes, les opérateurs culturels, les artistes, les comédiens, les sportifs, les stylistes, les modélistes, les mannequins, le public qui font de ce rendez-vous une attraction. L'intérêt qu'ont mis l'AJGF et ses nombreux volontaires qui sont dans l'ombre dans la gestion de l'un de ses projets far ont

payé fort le prix d'une réussite qui appartient à tous ces jeunes dévoués à promouvoir l'image de la culture guinéenne et qui continue à émerveiller dans un perpétuel rassemblement sur le vieux continent.

Après le sacre de Mariama DIALLO en 2009, Oumou TOURÉ en 2010, Binta DIALLO en 2011, Tuiguidanké TOURÉ en 2012, Indira BARRY en 2013, Ousmane BARRY en 2014, Aissatou SOUARÉ en 2015, Khadijah Andréa BARRY en 2016 et Mariama DAFF en 2017, le public attendra la nouvelle Miss franco-guinéenne 2018 qui placera sa beauté au service du cœur.

Par Ahmed Tidiane Diallo

George Weah à la tête des résultats partiels au Liberia

Les résultats du premier tour de la présidentielle libérienne du mardi 10 octobre 2017 classent au devant l'ancien footballeur **George Weah** qui vient en tête dans 11 des 15 départements où se sont tenues ces consultations. Il est suivi du vice-président sortant **Joseph Boakai**, venu deuxième dans la plupart des autres départements. Ce sont jusque-là les résultats partiels. Et s'ils se confirment lors du second tour de l'échéance - qui n'est pas à exclure -, l'ancienne star du football, George Weah sera le successeur d'Ellen Johnson Sirleaf. Pour être élu dès le premier tour, le candidat doit engranger un total de plus 50% des voix. Si personne n'obtient ce suffrage exprimé, un



George Weah (né le 1er octobre 1966 à Monrovia), devance le candidat du pouvoir, Joseph Boakai, vice-président sortant.

deuxième tour aura lieu en novembre. Mais déjà les premières tendances militaient en faveur de George Weah jusqu'à 72 heures après le vote. Du moins, à se fier au communiqué de la Commission électorale nationale qui indique que l'ancienne star du football devance le candidat du pouvoir, Joseph Boakai, vice-président sortant de l'administration d'Ellen Johnson Sirleaf, plus apte à se représenter au terme de ses deux mandats d'affilée. Toujours est-il que le candidat du Congrès pour le changement démocratique (CCD) est investi de la confiance de ses partisans qui jurent que le seul africain à s'offrir le Ballon d'or européen sera le futur président. ■

Par Mady Bangoura

Lu dans

KABABACHIR.com

Santé : l'Ordre National des Pharmaciens de Guinée renouvelle son bureau

Ce samedi 14 octobre 2017, l'Ordre National des Pharmaciens de Guinée renouvelle son bureau exécutif.

Une dizaine de personnes issues du secteur public et privé devront être choisies parmi 23 candidats en lice, sans le président sortant, qui a brillé par son absence.

L'élection du nouveau bureau se tient au Palais du peuple à Conakry, sous la supervision des autorités en charge de la santé et les résultats sont attendus dans l'après-midi.

S'exprimant sur les enjeux de cette élection, le Directeur national de la Pharmacie et des Laboratoires, a fait savoir que : « La régulation de ce secteur ne peut se faire qu'avec un Ordre fort, un Ordre conséquent. ». Parce que, dit-il, « la mission de l'Ordre, c'est la moralisation de cette profession. On a beau être une autorité de régulation, sin on n'est pas accompagné par un Ordre professionnel fort, on ne peut pas réussir dans cette mission », a indiqué Dr Kabinet Souaré.

Nos maintes tentatives de joindre Dr Fodé Oussou Fofana pour savoir les raisons de son absence à l'élection, sont restées vaines.

Toutefois, le Vice-président de l'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG), la principale formation politique de l'opposition se confiant à Guineematin.com, dénonce une violation de la loi L94 du 22 mars 1994.

« Toute élection qui mettra en place un bureau en violation de la loi L94 du 22 mars 1994 est nulle et de nul effet », avertit le président sortant qui n'a pas fait acte de candidature.

A rappeler que la dernière élection du bureau de l'Ordre National des Pharmaciens de Guinée remonte en 2002.

Par Abdoul Wahab Barry

LES 10 ANS DE RÊVE

ÉLECTION

MISS GUINÉE FRANCE



SAMEDI 21 OCTOBRE 2017

À PARTIR DE 16H

SPECIALS GUESTS

KANDIA KORA, INSTINCTS KILLERS, MINOSS

ENTRÉE : 30€

PACK : 45€

ÉLECTION + SOIRÉE
(PLACES LIMITÉES)

L'ÉLECTION
ESPACE REUILLY
21 RUE ANTOINE JULIEN HÉNARD
PARIS 75012

LA SOIRÉE
KHAO SUAY
20 RUE DE LAPPE
PARIS 75012

PRÉVENTE





ELECTRICITE DE GUINEE

ADMINISTRATION GENERALE

Affaire suivie par L. MAGAS.

Tél : 622-676-247

Avis d'Appel d'Offre International CENTRALE HYDRAULIQUE

Réhabilitation de la centrale de Garafiri Electricité de Guinée (EDG)

- 1) Le gouvernement de la République de Guinée représenté par le Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique (MEH) a obtenu un prêt de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) pour financer la mise en œuvre du Programme d'urgence d'approvisionnement en Electricité pour améliorer la desserte de la ville de Conakry et des Préfectures sur les réseaux interconnectés.
- 2) Le Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique (MEH) représenté par l'Entreprise l'Electricité de Guinée (EDG) lance un appel d'Offres International pour d'utiliser une partie de ce fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés de réhabilitation de la centrale de Garafiri localisé en Guinée sur le fleuve Konkouré.
- 3) L'Electricité de Guinée (EDG) sollicite des offres de la part des entreprises qualifiées pour assurer les fournitures requises et exécuter selon les règles de l'art les travaux de réhabilitation de la centrale faisant l'objet du présent Avis d'Appel d'Offre. Il s'agit de :

En plus de la description complète donnée en Annexe G «Exigences du Maître de l'Ouvrage», il est mentionné sommairement ci-dessous que le présent Appel d'Offres a pour objet, sans y être limité, les travaux suivants :

- La réhabilitation des équipements installés dans l'usine, dans le poste 110kV et dans le barrage (turbine, alternateur, auxiliaires électriques, auxiliaires mécaniques, équipements hydromécaniques, équipements du poste 110kV, contrôle-commande) ;
- Les travaux de génie civil de la route d'accès, des locaux de chantier de la route d'accès, des locaux de chantier, des travaux de traitement des infiltrations de la prise d'eau, de la rénovation de la chaussée du pont de la prise d'eau ;
- Les travaux de réfection du génie civil de l'usine et du poste haute tension 110kV ;
- La formation du personnel d'exploitation du poste sur les nouveaux équipements. La formation du personnel d'exploitation de la centrale de Garafiri.

- 4) Pour être admises à concourir, toutes les entreprises devront pouvoir justifier des références et fournir les documents et attestations listés ci-après:

4.1 Capacité administrative et Commerciale

- Liquidités et/ou facilités de crédit au moins égales à vingt-cinq millions Euros (25 000 000 EUR).
- Au cours des cinq dernières années, un chiffre d'affaire annuel pour des travaux similaires au présent projet dépassant cent millions d'Euros (100 000 000 EUR).

4.2. Capacité technique

Etre une entreprise ou un groupement d'entreprises dans lequel les compétences suivantes sont présentes, et pour lesquelles l'entreprise ou le groupement peut présenter des références concernant des travaux de nature similaire :

- bureau d'étude avec une expérience dans la conception, le dimensionnement (mécanique, électricité, contrôle-commande), la réhabilitation d'équipements et d'installations hydroélectriques de nature et étendue similaire à celles considérées pour ce marché ;
- démontage, installation, remontage et réhabilitation d'équipement hydroélectrique de nature et étendue similaire à celles considérées pour ce marché, englobant aussi bien les aspects mécanique, électrique, que contrôle-commande et mise en service ;
- expérience avérée d'intervention dans une centrale en exploitation ;

Références pour des projets similaires exécutés dans les dix (10) dernières années dans la réhabilitation :

- au minimum cinq (5) références de travaux de construction d'équipements d'usines hydroélectriques dans les vingt (20) dernières années ;
- au minimum deux (2) références de travaux de réhabilitation d'équipements d'usines hydroélectriques pour un montant minimal de 7 000 000 EUR chacune, certifiées par des lettres du client final avec identification et détails de contact du représentant du client final ;
- références en Afrique

Chacune des références citées aura au minimum les renseignements de base suivants :

- client, nom du projet et brève description, emplacement du projet, enveloppe financière, durée du projet, dates d'exécution, bailleurs de fonds.
- une liste du personnel en nombre et en qualification (ingénieurs, conducteurs de travaux, contremaîtres, etc.) que le Pré-qualifié entend affecter au chantier si le marché lui est attribué, avec organigramme d'exécution de projet ;
- identification du Représentant du Constructeur proposé comme responsable du projet, parlant couramment français et ayant au moins

- 10 ans d'expérience pour des travaux de nature et de volume similaires, y compris au moins 3 ans d'expérience en tant que chef de projet ;
- identification du Directeur des travaux proposé, ayant au moins 10 ans d'expérience pour des travaux de nature et de volume similaires, y compris au moins 3 ans d'expérience en tant que chef de chantier ;
- identification des Chefs monteurs proposés, ayant au moins 10 ans d'expérience pour des travaux de nature et de volume similaires, y compris au moins 3 ans d'expérience en tant que cadre de montage ;

- 5) La provenance souhaitée pour les équipements principaux de production hydroélectrique est l'Europe.

- 6) Le contrat sera clé en main, avec une responsabilité en conséquence du constructeur sur le délai de réalisation et l'engagement sur les prix forfaitaires pour une réhabilitation toutes sujétions comprises, dans les délais contractuels.

- 7) L'attention des Entreprises souhaitant se qualifier est attirée sur le fait que les offres devront être accompagnées au stade de la soumission ultérieure d'une garantie de soumission en Euros (EUR) d'un montant de Quatre Cent Cinquante Mille (450 000 Euro). La garantie de soumission sera une garantie bancaire. Cette garantie de soumission demeurera valide pendant un (1) mois au-delà de la date limite initiale de validité des offres, ou de toute nouvelle date limite de validité demandée par la Commission et acceptée par le Soumissionnaire. La période de validité initiale des offres sera de cent vingt (120) jours. Les plis seront ouverts, en présence des représentants qui souhaitent être présents à la séance de leur ouverture, à la date limite pour le dépôt des offres, à l'adresse qui sera stipulée ultérieurement.

- 8) Tout soumissionnaire admis à concourir, intéressé par le présent avis, pourra obtenir un jeu complet du Document d'Appel d'Offres International (DAOI) moyennant le paiement d'un montant non remboursable de 250 • (Deux Cent Cinquante Euros) réparti comme suit : 30% à l'ARMP ouvert à la BCRG et les 70% restants au compte n° 41 - 11 - 071 intitulé Receveur Central du Trésor, contre une quittance pour chaque versement.

Le cahier de charge sera délivré au soumissionnaire disposant des deux (2) quittances délivrées par la BCRG et par le Trésor Public, à partir du 12/10/2017 à l'adresse ci-après :

Electricité de Guinée (EDG)

Immeuble EDG - Cité Chemin de fer - Coronthie - Commune de

KaloumBP : 1463

République de Guinée

Chef de Projet Energie Guinée (PEG)

Tél. : (00 224) 622 67 62 47

E-mail : peg.loncemagas62@gmail.com

- 9) Les soumissionnaires peuvent répondre individuellement ou en groupement et resteront engagés par leur(s) offre(s) pour un délai maximum de 120 jours à compter de la date prévue pour l'ouverture des plis.

- 10) Les offres établies en langue française seront présentées conformément aux instructions aux soumissionnaires et devront être déposées sous plis fermés à l'adresse ci-dessus au plus tard le 04/01/2018 à 10 h 00 précises (TU). La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

- 11) Les offres seront présentées en Hors Taxes (HT).

- 12) L'ouverture des plis en séance publique se fera en présence des responsables des soumissionnaires qui le souhaitent. Elle aura lieu le jour de dépôt des offres à 11 h 00 dans la salle de réunions de la Direction Nationale du Marché Public.

- 13) Des renseignements complémentaires pourront être obtenus aux contacts figurants à l'adresse ci-dessus.

- 14) L'Electricité De Guinée (EDG) se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'Offres.

Conakry le,

10 OCT 2017



Antoine BRANCO
Administrateur Général p/i

ELECTRICITE POUR TOUS EN GUINEE

ELECTRICITE DE GUINEE " EDG "

Société Anonyme à Participation Publique N° ENTREPRISE /RCCM/GCKRY/0715A/2003 Capital Social : 261 119 478 000 GNF
Siège Social Immeuble EDG - Cité Chemin de Fer - BP : 1463 - Tél : 45 18 56 - Fax 41 18 53 - CONAKRY République de Guinée



ELECTRICITE DE GUINEE

ADMINISTRATION GENERALE

Affaire suivie par L. MAGAS.

Tél : 622-676-247

Avis d'Appel d'Offre International CENTRALE HYDRAULIQUE

Réhabilitation des centrales de Banéah et de Grandes Chutes Electricité de Guinée (EDG)

- 1) Le gouvernement de la République de Guinée représenté par le Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique (MEH) a obtenu un prêt de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) pour financer la mise en œuvre du Programme d'urgence d'approvisionnement en Electricité pour améliorer la desserte de la ville de Conakry et des Préfectures sur les réseaux interconnectés.
- 2) Le Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique (MEH) représenté par l'Entreprise Electricité De Guinée (EDG) lance un appel d'Offres International pour utiliser une partie de ce fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés de réhabilitation des centrales de Grandes Chutes et Baneah localisées en guinée sur le fleuve Samou.
- 3) L'Electricité de Guinée (EDG) sollicite des offres de la part des entreprises qualifiées pour assurer les fournitures requises et exécuter selon les règles de l'art les travaux de réhabilitation des centrales faisant l'objet du présent Avis d'Appel d'Offre.

En plus de la description complète donnée dans les Annexes G (Ga et Gb) «Exigences du Maître de l'Ouvrage», il est mentionné sommairement ci-dessous que le présent Appel d'Offres a pour objet, sans y être limité, les travaux suivants :

Pour les deux centrales :

- La réhabilitation des équipements installés dans l'usine, dans les postes électriques haute tension situés à proximité immédiate des usines et dans les prises et chemins d'eau (turbines, alternateurs, auxiliaires électriques, auxiliaires mécaniques, équipements hydromécaniques, équipements des postes HT, contrôle-commande) ;
 - Les travaux de réhabilitation du génie civil des routes d'accès aux différents ouvrages impactés par les travaux de réhabilitation ;
 - Les travaux de réfection du génie civil de l'usine, du poste haute tension, du portique de la vanne de tête, du magasin, de l'étanchéité de la chambre de mise en charge ;
 - La formation du personnel d'exploitation sur les nouveaux équipements des équipements réhabilités des deux centrales.
- 4) Pour être admises à concourir, toutes les entreprises devront pouvoir justifier des références et fournir les documents et attestations listés ci-après :

4.1 Capacité administrative et Commerciale

- Liquidités et/ou facilités de crédit au moins égales à vingt-cinq millions Euros (25 000 000 EUR).
- Au cours des cinq dernières années, un chiffre d'affaire annuel pour des travaux similaires au présent projet dépassant cent millions d'Euros (100 000 000 EUR).

4.2 Capacité technique

Etre une entreprise ou un groupement d'entreprises dans lequel les compétences suivantes sont présentes, et pour lesquelles l'entreprise ou le groupement peut présenter des références concernant des travaux de nature similaire :

- bureau d'étude avec une expérience dans la conception, le dimensionnement (mécanique, électricité, contrôle-commande), la réhabilitation d'équipements et d'installations hydroélectriques de nature et étendue similaire à celles considérées pour ce marché ;
- démontage, installation, remontage et réhabilitation d'équipement hydroélectrique de nature et étendue similaire à celles considérées pour ce marché, englobant aussi bien les aspects mécanique, électrique, que contrôle-commande et mise en service ;
- expérience avérée d'intervention dans une centrale en exploitation ;

Références pour des projets similaires exécutés dans les dix (10) dernières années dans la réhabilitation :

- au minimum cinq (5) références de travaux de construction d'équipements d'usines hydroélectriques dans les vingt (20) dernières années ;
- au minimum deux (2) références de travaux de réhabilitation d'équipements d'usines hydroélectriques pour un montant minimal de 7 000 000 EUR chacune, certifiées par des lettres du client final avec identification et détails de contact du représentant du client final ;
- références en Afrique

Chacune des références citées aura au minimum les renseignements de base suivants :

- client, nom du projet et brève description, emplacement du projet, enveloppe financière, durée du projet, dates d'exécution, bailleurs de fonds.
- une liste du personnel en nombre et en qualification (ingénieurs, conducteurs de travaux, contremaîtres, etc.) que le Pré-qualifié entend affecter au chantier si le marché lui est attribué, avec organigramme d'exécution de projet ;

- identification du Représentant du Constructeur proposé comme responsable du projet, parlant couramment français et ayant au moins 10 ans d'expérience pour des travaux de nature et de volume similaires, y compris au moins 3 ans d'expérience en tant que chef de projet ;
 - identification du Directeur des travaux proposé, ayant au moins 10 ans d'expérience pour des travaux de nature et de volume similaires, y compris au moins 3 ans d'expérience en tant que chef de chantier ;
 - identification des Chefs monteurs proposés, ayant au moins 10 ans d'expérience pour des travaux de nature et de volume similaires, y compris au moins 3 ans d'expérience en tant que cadre de montage ;
- 5) La provenance souhaitée pour les équipements principaux de production hydroélectrique est l'Europe.
 - 6) Le contrat sera clé en main, avec une responsabilité en conséquence du constructeur sur le délai de réalisation et l'engagement sur les prix forfaitaires pour une réhabilitation toutes sujétions comprises, dans les délais contractuels.
 - 7) L'attention des Entreprises souhaitant se qualifier est attirée sur le fait que les offres devront être accompagnées au stade de la soumission ultérieure d'une garantie de soumission en Euros (EUR) d'un montant de Sept Cent Cinquante Mille (750 000 Euro). La garantie de soumission sera une garantie bancaire. Cette garantie de soumission demeurera valide pendant un (1) mois au-delà de la date limite initiale de validité des offres, ou de toute nouvelle date limite de validité demandée par la Commission et acceptée par le Soumissionnaire. La période de validité initiale des offres sera de cent vingt (120) jours. Les plis seront ouverts, en présence des représentants qui souhaitent être présents à la séance de leur ouverture, à la date limite pour le dépôt des offres, à l'adresse qui sera stipulée ultérieurement.
 - 8) Tout soumissionnaire admis à concourir, intéressé par le présent avis, pourra obtenir un jeu complet du Document d'Appel d'Offres International (DAOI) moyennant le paiement d'un montant non remboursable de 250 • (Deux Cent Cinquante Euros) réparti comme suit : 30% à l'ARMP ouvert à la BCRG et les 70% restants au compte n° 41 - 11 - 071 intitulé Receveur Central du Trésor, contre une quittance pour chaque versement. Le cahier de charge sera délivré au soumissionnaire disposant des deux (2) quittances délivrées par la BCRG et par le Trésor Public, à partir du 12/10/2017 à l'adresse ci-après :

Electricité de Guinée (EDG)

Immeuble EDG - Cité Chemin de fer - Coronthie - Commune de Kaloum
BP : 1463

République de Guinée

Chef de Projet Energie Guinée (PEG)

Tél. : (00 224) 622 67 62 47

E-mail : peg.loncemagas62@gmail.com

- 9) Les soumissionnaires peuvent répondre individuellement ou en groupement et resteront engagés par leur(s) offre(s) pour un délai maximum de 120 jours à compter de la date prévue pour l'ouverture des plis.
- 10) Les offres établies en langue française seront présentées conformément aux instructions aux soumissionnaires et devront être déposées sous plis fermés à l'adresse ci-dessus au plus tard le 04/01/2018 à 10 h 00 précises (TU). La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- 11) Les offres seront présentées en Toutes Taxes Comprises (TTC).
- 12) L'ouverture des plis en séance publique se fera en présence des responsables des soumissionnaires qui le souhaitent. Elle aura lieu le jour de dépôt des offres à 11 h 00 dans la salle de réunions de la Direction Nationale du Marché Public.
- 13) Des renseignements complémentaires pourront être obtenus aux contacts figurants à l'adresse ci-dessus.
- 14) L'Electricité De Guinée (EDG) se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'Offres.

Conakry le,

10 OCT 2017



Antoine BRANCO
Administrateur Général p/i

ELECTRICITE POUR TOUS EN GUINEE

ELECTRICITE DE GUINEE " EDG "

Société Anonyme à Participation Publique N° ENTREPRISE /RCM/GCKRY/0715A/2003 Capital Social : 261 119 478 000 GNF
Siège Social Immeuble EDG - Cité Chemin de Fer - BP : 1463 - Tél : 45 18 56 - Fax 41 18 53 - CONAKRY République de Guinée



CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

L'assurance d'une vie bien protégée
La CNSS, l'institution qui garantit
les travailleurs et leurs familles

Elle assure

Des indemnités de maternité et des prestations familiales
Des prestations en nature et en espèces, en cas d'accidents
du travail et maladies professionnelles
Des pensions de retraite de survivants et d'invalides
Des prestations de l'assurance maladie



AVEC
L'ASSOCIATION
DES HUMORISTES
ET COMÉDIENS
DE GUINÉE

FESTIVAL INTERNATIONAL DE CONAKIRI PREMIER GALA TÉLÉVISÉ



SPÉCIAL GALA TÉLÉVISÉ CONAKIRI 2017 CÉRÉMONIE D'OUVERTURE



du 25 au 29 OCT 2017
Festival
INTERNATIONAL
CONAKIRI

▶ 24/10/17 ⌚ 13H MUSÉE NATIONAL DE KALOUM

Avec :

ADAMA DAHICO | BAMBAB | ABASS

DEMI DIEU | CHEKNITO | FNK2K

JUSTE PARFAIT | KÔRÔ

MALAM A | TARA | J'ARTICULE

BITAGNI | SAIGNEUR DU RIRE

BENJAMIN | PAPUS | DJA FISTON

MÔTÔ-MÔTÔ | SÉNÉGALAIT

Et d'autres invités surprises

RETROUVEZ NOUS SUR kohombo

INSTITUTIONS | OFFICIAL AIRLINES | SPONSORS OFFICIELS | PARTENAIRES FREE | OFFICIAL MEDIAS



BAR ADMIRABLE PLEIN AIR



Un cadre idéal pour
les grandes retrouvailles

Chez Tonton

Dacky



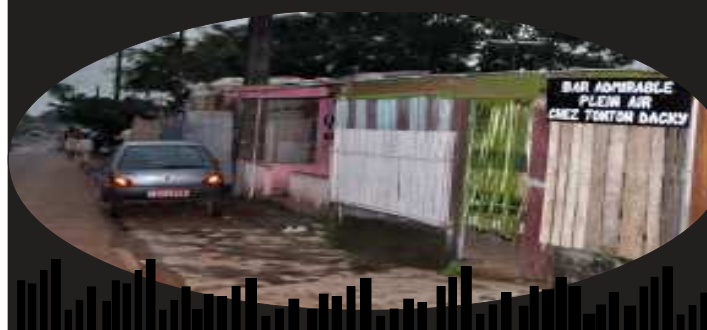
Rendez-vous à

Kissita

GBESSIA CITÉ DE L'AIR
SUR LA T2 AÉROPORT - CHÂTEAU D'EAU

Tél.: 622 98 78 36

Bar de 50 places
Terrasse couverte pour votre confort
Plein air de 150 places pour non-fumeurs



ACTU CONAKRY

LA RÉFÉRENCE DE L'ACTUALITÉ GUINÉENNE SUR LE WEB



L'information guinéenne, c'est sur

www.actuconakry.com

Tel: +224 622 56 56 67

+224 657 36 36 26

E-mail : actuconakry@gmail.com